

# Dialogue de sourds

(correspondance)



d



i



a



l



o



g



u



e



d



e



s



o



u



r



d



s

**Pierre Carles /  
Daniel Schneidermann**

# Dialogue de sourds



Correspondance  
Pierre Carles/Daniel Schneidermann

De : Pierre Carles  
Tel : (1) 43 58 56 99

A : Pierre Bordin  
Fax : (1) 44 27 18 52

Paris, le 18/1/96

Bonjour,

Patrick Champagne a déjà dû vous toucher deux mots de mon souhait de vous rencontrer assez rapidement afin d'évoquer avec vous la possibilité de réaliser un documentaire sur votre analyse du fonctionnement des médias.

J'ai appris que vous alliez intervenir à "Arrêt sur images" et débattre (?) de la manière dont on traite les conflits sociaux à la télévision en compagnie de Guillaume Durand et de Jean-Marie Cavada. Je trouverais vraiment dommage que tout ce qui va se dérouler après l'émission, aussi bien les réactions que débattre votre intervention, les prises de conscience qui risquent de s'opérer (comme la mienne, le jour où je vous'ai entendu à Paris-Maubert), que les réflexions que me manqueraient pas de vous inspirer le dispositif même de l'émission de Schneidermann, se perdent.

Il y a là, à mon avis, une occasion inespérée de filmer votre pensée, ou vos conclusions disons, sur les effets de violence symbolique exercés par les médias, la difficulté pour les journalistes d'en prendre conscience, etc. Mais peut-être serait-il préférable de parler de tout cela de vive voix ?

A très bientôt, j'espère.  
Cordialement,

Jean-Louis

« Paris, le 18 janvier 1996

Bonjour,

Patrick Champagne a déjà dû vous toucher deux mots de mon souhait de vous rencontrer assez rapidement afin d'évoquer avec vous la possibilité de réaliser un documentaire sur votre analyse du fonctionnement des médias.

J'ai appris que vous alliez intervenir à « Arrêt sur images » et débattre (?) de la manière dont on traite les conflits sociaux à la télévision en compagnie de Guillaume Durand et de Jean-Marie Cavada. Je trouverais vraiment dommage que tout ce qui va se dérouler après l'émission, aussi bien les réactions que déclencherà votre intervention, les prises de conscience qui risquent de s'opérer (comme la mienne, le jour où je vous ai entendu à Carcans-Maubuisson), que les réflexions que ne manquera pas de vous inspirer le dispositif même de l'émission de Schneidermann, se perdent.

Il y a là, à mon avis, une occasion inespérée de filmer votre pensée, ou vos conclusions disons, sur les effets de violence symbolique exercés par les médias, la difficulté pour les journalistes d'en prendre conscience, etc. Mais peut-être serait-il préférable de parler de tout cela de vive voix ? »



## Incident diplomatique à «Arrêt sur images» Invité sur la Cinquième en janvier, le sociologue s'était senti piégé.

Ce jour-là, Pierre Bourdieu a définitivement pris en grippe la télévision. Mardi 23 janvier se déroula l'enregistrement d'*Arrêt sur images*, l'émission de la Cinquième (le samedi à 18 heures) qui critique et analyse les images de télévision. Daniel Schneidermann et Pascale Clark, animateurs de l'émission, ont invité le sociologue pour un numéro consacré au traitement des grèves de novembre-décembre. Jean-Marie Cavada (France 3) et Guillaume Durand (TF1) sont chargés de lui donner la réplique. A priori, c'est le lieu idéal.

L'émission se met en branle, mais Bourdieu commence mal. A une question anodine de Pascale Clark, il répond par un

grand silence. *«Je ne sais pas si je dois répondre.»* Il finit par délivrer une partie de son analyse (voir-ci contre) en l'appuyant d'extraits d'un numéro de la *«Marche du siècle - le 13 décembre - et de «la France en direct» - le 1er décembre.* Mais, à plusieurs reprises, il s'agace du déroulement même d'*«Arrêts sur images»*, l'émission dans laquelle il est en train de s'exprimer. Il lâche: *«Les conditions sont telles que je ne pourrais pas dire grand-chose.»* Puis: *«De toute façon, je n'avais aucune envie de venir ici.»*

Bourdieu s'enfonça. Guillaume Durand l'*«achève»* en lui demandant de justifier son engagement auprès des grévistes: *«Il faudrait deux heures pour vous*

*répondre!»*. Pierre Bourdieu est «mort». Il finit l'émission sur les genoux, enfermé dans son personnage d'universitaire rigide et sentencieux.

Seulement, la polémique ne s'arrête pas là.

Dans le numéro de mars du *Monde diplomatique*, Bourdieu se fend d'une pleine page qui conclut: *«La télévision ne peut pas critiquer la télévision (...) parce qu'elle utilise les mêmes dispositifs.»* (égalité du temps de parole, prime à la grande gueule, débats qui tournent au catch). *«Ma confiance a été abusée»* se plaint-il. Le mois suivant, Daniel Schneidermann lui ré-

pond violemment dans les colonnes du même mensuel: *«A quoi se résume l'essentiel de vos reproches? A ne pas vous avoir laissé totalement maître du déroulement de l'émission. Vous*

*eussiez aimé en ordonner à la fois la composition du plateau et les extraits projetés (...) vous avez disposé de 20 minutes de temps de parole sur 52 minutes contre 8 minutes pour chacun de vos deux contradicteurs.»* Daniel

Schneidermann a raison: Pierre Bourdieu n'a pas joué le jeu. Mais les deux hommes ne parlaient pas de la même chose.

**«La télévision ne peut pas critiquer la télévision (...) parce qu'elle utilise les mêmes dispositifs.» Pierre Bourdieu, dans «le Monde diplomatique»**

se... Il m'a plu...  
défini tourné à Marseille. Après l'émission, il me dit  
- pommade - ait pris la peine de regarder de près et de discu-  
ter la télévision, mais aussi et surtout combien il admirait mes  
« contradicteurs » d'avoir « joué le jeu » et d'avoir accepté cou-  
rageusement la critique...

Le jour de l'émission, vers 14 heures, au moment où je m'ap-  
prêtais à partir, Daniel Schneidermann m'appelle pour me dire  
qu'il était très ennuyé parce qu'il avait entendu dire que je  
comptais me faire accompagner par Pierre Carles, qui tourne  
un film sur moi <sup>2</sup>. Il me dit que ce cinéaste, qu'il connaît bien,  
ne manquera pas de se servir des moindres images qu'il pour-  
ra prendre pour tourner en dérision mes interlocuteurs et moi-  
même et suggérer une vision soupçonneuse de nos interac-  
tions et de nos relations. Je dis à Pierre Carles de l'appeler ;  
Daniel Schneidermann n'ose pas lui interdire l'accès au studio  
et nous partons ensemble. Alors que nous attendons à l'entrée,  
Daniel Schneidermann vient lui-même annoncer, assez gêné,  
à Pierre Carles qu'il ne pourra pas entrer.

Les « contradicteurs » et les présentateurs, avant l'enregistre-  
ment, me laissent seul sur le plateau pendant près d'une heure.  
Guillaume Durand vient s'asseoir en face de moi et m'entre-

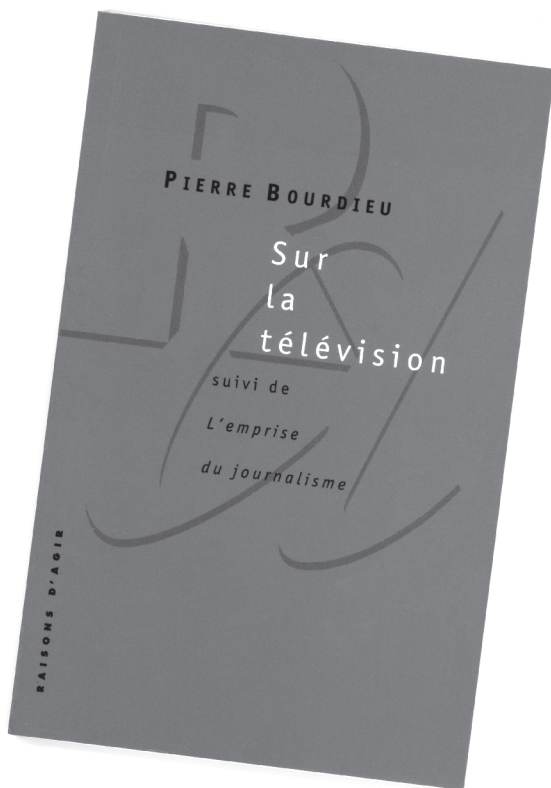
---

2. *La sociologie est un sport de combat* (C-P Productions, 2001) est une  
présentation de la sociologie de Pierre Bourdieu au travers de quelques-  
unes des facettes du sociologue au travail (1998-2001). Un autre film de  
Pierre Carles, *Enfin pris !*, revient sur ce passage à l'antenne et analyse la  
« pseudo-critique à la Schneidermann » que Pierre Bourdieu voyait  
comme « une façon de faire de l'audimat et de restaurer sa bonne  
conscience » (in « Karl Kraus et les médias », *Actualité de Karl Kraus*,  
Gerald Stieg & Jacques Bouveresse (dir.), *op. cit.*, 1999, p. 37-50). [nde]

**Pierre Bourdieu, extrait de « La télévision peut-elle critiquer la télévision ? », dans *Interventions 1961-2001*, Agone, 2002.**



Décembre 1996 : parution de *Sur la télévision*, de Pierre Bourdieu





# Bourdieu, à cran sur l'écran

Pour le sociologue, les méfaits de la mentalité audimat contaminent la presse écrite et aussi la vie intellectuelle.

PIERRE BOURDIEU  
Sur la télévision, suivi de  
L'emprise du journalisme.  
Liber éditions (diffusion Seuil),  
95pp., 30F.

participation à l'émission de Daniel Schneidermann Arrêt sur images consacrée aux grèves de décembre 1995, Pierre Bourdieu n'est pas pour boycotter la télévision: « Il est important, écrit-il, d'aller parler à la télévision mais sous certaines conditions ». Pas pour être « bien vu » (à tous les sens du mot) par les journalistes et le public, mais parce que les intellectuels (et notamment les chercheurs) sont, « comme disait Husserl, des « fonctionnaires de l'humanité » qui ont l'Etat pour dé-

veut pour preuve l'occupation des écrans par les « fast-thinkers », ces experts toujours disponibles qui « pensent plus vite que leur ombre » et se précipitent au moindre des « débats vraiment faux ou fausement vrais » que la télé a l'art d'organiser: Dans un deuxième texte, Pierre Bourdieu analyse plus en détail le « monopole de fait » qu'exercent les journalistes sur l'accès à l'information et à la « notoriété publique ». Il démonte sur-

de Cavada à De passant par BHL et Finkielson compris. re, comme le avançant à la tant un peu v nalistes dans défendant un paremment intellectuelle livre donne et surtout o discuter. S'i aux journal haite pas épingle m iller, il i se sen tant p maliste journal passer l le de l'

« Sur la télévision », de Pierre Bourdieu

**Humeur** Le sociologue critique avec lucidité les dérives de l'information télévisée. Mais s'égaré dans les règlements de comptes. Polémique.

Télérama, Alain Rémond, 5 février 1997.

## Le petit livre qui fâche tout rouge

Comme c'est un tout petit livre et qu'il est rouge, les professionnels de la profession en parlent entre eux comme du « petit livre rouge », avec ce mélange de fascination, de terreur et de moquerie lié à la mémoire de feu le président Mao. Dans un autre registre, on pourrait parler tout aussi bien d'Épître de saint Pierre aux journalistes, tant le ton de cet opuscule est celui du prêche, de l'exhortation, de la remontrance – une métaphore qui réjouirait ceux qui ironisent volontiers sur la sainte parole

manière à être entendu de tous. » (Merci. Du fond du cœur.) Quant à présenter « les acquis de la recherche sur la télévision », voilà qui demande examen : quelle recherche ? sur quelle télévision ?

Mais commençons par le commencement. Pierre Bourdieu a mis au cœur de son travail de sociologue la notion de « champ ». Qu'est-ce qu'un champ ? Il l'explique lui-même : « Un champ est un espace social structuré, un champ de forces – il y a des dominants et des dominés, il y a des rapports constants, permanents d'inégalité, qui s'exercent à l'inté-

# La télévision en procès

*Du fait de ses digressions inutilement polémiques, le réquisitoire du philosophe Pierre Bourdieu suscite des débats sans rapport avec l'importance du sujet traité*

Professeur au Collège de France et sociologue-philosophe de grande notoriété, Pierre Bourdieu vient donc de publier « Sur la télévision » (Liber Editions), des conférences qu'il a faites à la télévision. Un réquisitoire en règle. Bien qu'à plusieurs reprises il ait tenu à prévenir les journalistes qu'il ne s'en prenait exclusivement à la structure conditionnelle et non à leur personne, Pierre Bourdieu n'a pas hésité à égarer le courroux des plus sensibles. Tel Bernard Pivot qui, au lieu de se gonder, n'a pas hésité à dénoncer « cette hauteur irrisolante et pontificante, cette fermeté dogmatique, ce parti pris idéologique, d'ésotérisme, ce refus de parole équilibrée et du succès, ce mépris, cette autre censure que celle sur la position du manuscrit ». Diantre !

Explication de cette fureur ? Bernard Pivot s'est crusans doute injustement accusé de s'inventer un pouvoir : celui de baptiser philosophes « un certain nombre d'intellectuels qui selon

si Pierre Bourdieu a sincèrement voulu épargner les journalistes. On voit en revanche qu'il règle un compte très spécial avec quelques-uns de ses cadets, suscitant ainsi un débat dont le niveau est précisément celui qu'il prétendait éviter.

D'autant que le propos du grand professeur est évidemment bien différent. Comme d'autres – après eux mais, je le crains, guère mieux qu'eux –, Pierre Bourdieu dénonce les conséquences en chaîne de la civilisation de l'image : les ravages de la pensée rapide (le fast-think) ; la transformation du journalisme en divertissement (société du spectacle) et celle de l'information en marchandise. Observations pertinentes, toujours opportunes, qui sont ici notre obsession et sur lesquelles aucun journaliste digne de ce nom ne peut refuser de méditer.

Mais aurait-on fait un sort à ces observations si leur auteur n'avait réellement, et comme il le dit, mis en cause que les structures ? Rien n'est moins sûr. Sans doute notre époque fait-elle un sort à ceux qui expriment le mieux la fatalité des menaces et notre impuissance à les conjurer. Le

Pierre Bourdieu risque en effet de ne pas accroître l'information et la réflexion de nos lecteurs. Non seulement ils ont pris connaissance de notre hors-série intitulé « L'univers de la télé », non seulement ils connaissent le terrible et magnifique réquisitoire du metteur en scène Federico Fellini quelques années avant sa mort, mais nous les avons entretenus des retentissantes réflexions du philosophe austro-britannique Karl Popper et du pamphlet du psychologue américain John Condry. Ce dernier, ancien professeur à Cornell University, a consacré une grande partie de ses travaux à la psychologie des enfants avant et après l'apparition de la télévision. Il arrive à la conclusion, partagée par Karl Popper, que nous n'avons plus affaire aux mêmes enfants.

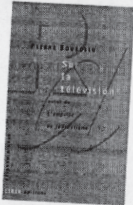
Le degré d'abrutissement pendant les six heures quotidiennes passées devant leur poste aboutit à une transformation de la personnalité. Il est singulier que Pierre Bourdieu n'ait pas utilisé cette eau portée à son moulin et que les travaux de John Condry et de Karl Popper ne soient même

Les Échos, Pierre de Gasquet, 5 mars 1997.

LIVRES SUR LA TÉLÉVISION, de Pierre Bourdieu

## Ne tirez pas sur le Bourdieu !

Le petit livre rouge de Pierre Bourdieu a déjà fait couler beaucoup plus d'encre qu'il n'en contient. Il y a même quelque chose de plaisant, voire de rassurant, à constater que la publication de deux « malheureuses » conférences au Collège de France puisse encore susciter une telle tempête dans le microcosme. De Bernard Pivot à Jean Daniel, en passant par Alain Finkielkraut et André



les débats télévisés de Jean-Marie Cavada. Plus percutante est la critique de l'intrusion de l'Audimat

et journalistique, et les effets pervers de la chasse au scoop. Sans doute a-t-il touché une corde sensible pour que son opuscule figure aujourd'hui parmi les best-sellers des essais, avec « L'Horreur économique ». Certes, il y a sans doute un peu de condescendance chez un sociologue émérite à brocarder

aux contraintes imposées par les sources et par toute une série de mécanismes, dont le plus important est la logique de la concurrence ». Constatation cruelle au moment où l'on se gargarise de multimédia et d'Internet à tout va. « Si « Libération » fait sa une sur tel événement, « Le Monde » ne peut pas lui rester indifférent, quitte à se démarquer un peu pour marquer la distance et garder sa réputation de hauteur et de sérieux », raille Pierre Bourdieu.

Les conclusions les plus « cuisantes » sont évidemment celles sur

circulation circulaire de l'information, le poids de la télévision est déterminant, et s'il arrive qu'un thème – affaire, un débat – soit lancé par les journalistes de presse écrite, il devient déterminant, central, lorsqu'il est repris, orchestré, par la télévision », estime Pierre Bourdieu qui y voit une réelle menace sur la position et la spécificité de la presse écrite. Une question cruciale pour le pluralisme de l'information qui semble avoir fait mouche.

PIERRE DE GASQUET



La Cinquième

Daniel Schneidermann  
À Monsieur Pierre Bourdieu  
Paris, le 10 janvier 1997

Cher Pierre Bourdieu,

Vous venez de publier la transcription de vos cours de l'an dernier consacrés à la télévision, que vous aviez déjà rodés lors de votre passage à « Arrêt sur Images ».

Je sais que ce passage, et ses suites, ont été pour vous à la fois édifiants et douloureux. Ils l'ont aussi été pour moi. Néanmoins, le paysage médiatique étant ce qu'il est, il me semble que chacun de nous deux est comme condamné à tirer parti des travaux de l'autre. Aussi, je tiens à vous dire que les portes de l'émission vous restent, malgré le différent public honorable qui nous a opposés, ouvertes.

Je compte soumettre prochainement votre livre à la discussion à « Arrêt sur Images ». Je préférerais évidemment le faire en votre compagnie.

Sans renoncer, bien entendu, aux exigences de la contradiction et du questionnement, je suis prêt à discuter avec vous du dispositif de l'émission, afin que vous en ressortiez moins insatisfait que l'an dernier.

Espérant une réponse favorable, je vous prie d'agréer, cher Pierre Bourdieu, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Daniel Schneidermann



**COLLEGE  
DE  
FRANCE**

CHAIRE DE SOCIOLOGIE  
52, RUE DU CARDINAL LEMOINE  
75231 PARIS CEDEX 05

*télécopie*

---

Date : le 17 janvier 1997

De

Fax : 33 1 - 44 27 18 52

Envoi de 1 page(s) (celle-ci comprise)

à Monsieur Daniel Schneidermann

Fax : 01 45 71 01 19

---

En réponse à votre lettre du 10 janvier, vous pouvez prendre contact avec Pierre Carles (tél. 01 43 58 56 99) qui a bien voulu se charger de discuter avec vous de l'organisation d'une possible émission consacrée à Sur la télévision.

Le secrétariat de M. P. Bourdieu



La Cinquième

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 17 janvier 1997

Cher Pierre,

J'ai bien reçu le fax du secrétariat de Pierre Bourdieu, m'indiquant que tu « avais bien voulu » discuter pour son compte des conditions du traitement, par « Arrêt sur Images », de son livre *Sur la télévision*. À la suite de notre conversation de ce jour, je te précise les points suivants.

Sur le principe, je suis d'accord pour que Pierre Bourdieu soit représenté par un ou plusieurs porte-parole, à charge pour lui – ou eux – d'apporter les extraits les plus propres à illustrer la démonstration, sous réserve que ces extraits ne tombent pas sous le coup des lois sur la presse.

En fonction du nombre et de l'identité de ces intervenants, je me chargerai d'organiser sur le plateau, l'indispensable contradiction, étant entendu qu'aucune théorie scientifique, si séduisante soit-elle, ne saurait à mes yeux y échapper.

Afin que ces nécessaires discussions préalables se déroulent dans la plus parfaite transparence, je souhaite qu'elles aient lieu par écrit. Le fax me paraît donc un média particulièrement adapté.

À te lire,

Daniel Schneidermann

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 22 janvier 1997

Daniel,

J'ai bien reçu avant-hier ton message daté du 17/1/97. Je suis d'accord avec toi pour conserver une trace de toutes nos discussions. Tu connais mon goût pour l'archivage et ce que je pense du « *off the record* », le procédé me convient donc parfaitement.

Avant toute chose, sache que tu n'es pas obligé de discuter avec moi des conditions de traitement par « Arrêt sur images » de *Sur la télévision*. Le livre de Pierre Bourdieu est en vente libre et a déjà été tiré à plus de trente mille exemplaires. Aussi, libre à toi d'en parler dans ton émission, comme bon te semble, avec les personnes de ton choix. Cela va de soi.

Si tu me sollicites aujourd'hui, j'imagine que c'est pour chercher un moyen de vulgariser auprès de tes téléspectateurs les analyses développées par Pierre Bourdieu dans *Sur la télévision*, et ce de manière moins frustrante que lors de la première émission que tu lui avais consacrée l'an dernier. Le dispositif ne lui avait pas permis, en effet, de développer en profondeur ses arguments, comme il s'en était expliqué ensuite dans *Le Monde Diplomatique*. Je ne pense pas que tu veuilles que cela se reproduise (sinon, je ne vois pas trop pourquoi tu insisterais pour refaire l'émission).

Vendredi dernier, lors de notre conversation téléphonique, je t'ai suggéré de donner « carte blanche » à des personnes proches intellectuellement de Bourdieu – ce dernier ne voulant plus avoir affaire à toi – pour exposer sur ton plateau ses thèses sur la télévision. Il me semblait qu'avec cette formule, il serait possible de développer des arguments sans être constamment interrompu par des gens ne supportant pas la critique ou voulant briller (ou faire les malins). Il

s'agirait donc du dispositif inverse de celui que tu avais mis en place la fois dernière.

En lisant ton dernier fax, je m'aperçois que tu as changé d'avis et que tu n'es plus d'accord avec ce principe de « carte blanche ». Tu voudrais désormais pouvoir choisir une partie des intervenants présents sur le plateau ! Étrange conception de la « carte blanche », mais bon, passons. Pour justifier ta position, tu expliques « qu'une théorie scientifique, si séduisante soit-elle, ne saurait échapper à l'indispensable contradiction ». Certes, mais es-tu bien sûr qu'« Arrêt sur images » soit le lieu indiqué pour débattre de questions scientifiques ? L'émission de l'an dernier à laquelle tu avais convié Pierre Bourdieu, Jean-Marie Cavada et Guillaume Durand n'en était-elle pas le parfait contre-exemple ? En mettant face à face des gens que tout oppose, ou qui ne poursuivent pas le même objectif en s'exprimant sur le petit écran, tu vas certes fabriquer un spectacle plutôt agréable à regarder, ainsi qu'entretenir l'illusion d'un débat démocratique (en accordant le même temps de parole aux deux camps), mais de là à parler de questionnement scientifique... Comme l'explique Pierre Bourdieu : « *Il faut avoir un haut degré d'accord sur le terrain de désaccord et sur les moyens de le régler pour avoir un vrai désaccord scientifique.* » Je ne suis pas sûr que la politique d'invitation que tu as mis en place dans ton émission aboutisse à ce résultat. Qu'il y a t-il en effet de commun entre Guillaume Durand et Pierre Bourdieu ?

Par ailleurs, je ne comprends pas que tu veuilles à tout prix imposer aux autres ce que tu ne t'appliques pas à toi-même. En fouillant dans les archives d'« Arrêt sur images », on trouverait de nombreuses émissions où personne n'est venu contredire les propos de... Daniel Schneidermann. Tu me rétorqueras que ton point de vue n'est pas celui d'un penseur, qu'il ne prête donc pas à discussion, etc. Mais ce n'est pas moi qui écrivais la semaine dernière à Bourdieu : « Le paysage médiatique étant ce qu'il est, il me semble que chacun de nous deux est comme condamné à tirer parti des travaux de l'autre. » Tu compares tes « travaux » à ceux de Bourdieu (je ne savais pas que ce dernier s'appuyait sur tes travaux, bravo), et tu estimes donc

– à tort ou à raison, peu importe – qu'ils contribuent à faire avancer la réflexion générale sur la télévision. Cela dit, je ne comprends pas très bien pourquoi personne n'est chargé à « Arrêt sur images » de t'apporter « l'indispensable contradiction ». Je veux bien m'en occuper si personne ne se dévoue.

Enfin, pour ce qui est de ta crainte que les extraits présentés dans l'émission ne tombent sous le coup des lois sur la presse, cela n'a aucune chance de se produire. Je m'engage à ce qu'on n'utilise que des extraits d'« Arrêt sur images » pour illustrer les thèses développées dans *Sur la télévision*. Cela suffira largement.

À très bientôt, j'espère.

Pierre Carles

P.S : Au fait, je n'ai toujours pas compris pourquoi m'as-tu interdit l'accès aux coulisses d'« Arrêt sur images » lors du passage de Pierre Bourdieu l'an dernier. Y avait-il quelque chose à cacher ?

---

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 26 janvier 1997

Daniel,

Je t'ai envoyé un fax le 22/1/97 et je n'ai toujours pas eu de réponse. L'as-tu bien reçu ? Ou bien ne souhaites-tu pas me répondre ? J'aimerais être fixé.

À bientôt, j'espère.



## La Cinquième

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 23 janvier 1997

Cher Pierre,

J'ai bien reçu ton fax.

Tout d'abord, contrairement à ce que tu sembles supposer, ce n'est pas par choix personnel que je discute avec toi, mais bien parce que Pierre Bourdieu t'a désigné comme négociateur chargé de « discuter avec moi de l'organisation d'une possible émission consacrée à *Sur la télévision* » (je cite). Dans cette démarche, mon but n'est pas de traiter les thèses de Bourdieu (nous le ferons par ailleurs en toute liberté, forts de ton autorisation) mais de pouvoir les soumettre au débat en sa présence, ou en compagnie de porte-paroles mandatés.

En effet, il n'a jamais été question, à « Arrêt sur Images » de laisser « carte blanche » à quiconque, et je ne vois pas ce qui vaudrait à Bourdieu un traitement particulier. J'admire ton habileté dialectique à expliquer la vanité et l'inutilité de tout débat télévisé, et à disqualifier d'avance toute réfutation des thèses de Bourdieu, mais permets-moi de persister à considérer le pluralisme comme une grande conquête de la démocratie. La pensée de Bourdieu n'étant pas, à mon sens, d'une essence différente des autres, je ne vois donc pas ce qui lui permettrait de s'abstraire de la loi commune.

Je te suggère donc, pour que nous ne perdions pas de temps ni l'un ni l'autre, de me préciser clairement si l'absence de tout contradicteur est un préalable à l'envoi par Bourdieu d'un représentant à « Arrêt sur Images ». Dans ce cas, notre échange de fax est désormais sans objet. Dans le cas contraire, je te réitère ma demande de savoir qui est le (ou qui sont les) porte-parole(s) que Bourdieu juge digne(s) de venir exposer ses thèses à « Arrêt sur Images », et quels sont les extraits qu'il(s) souhaite(nt) venir sou-



mettre au débat. Je te ferai alors des propositions quant au(x) contradicteur(s) possible(s).

Le ton amical de ta lettre m'y incitant, je me permets enfin de te donner deux conseils. D'abord, puisque tu fais désormais fonction de conseiller en communication de Pierre Bourdieu, je m'étonne que tu ne lui aies pas encore conseillé de suivre ton exemple, et d'accorder une interview à *Entrevue*. Je suis sûr qu'entre Pamela Anderson et Cachou, il pourfendrait très efficacement la pensée unique et la censure par l'Audimat.

Enfin, j'ai bien noté ta proposition de venir me porter la contradiction à « Arrêt sur Images », pour expliquer que personne ne m'y contredit jamais. Mais ne vois-tu pas là... comme une contradiction ?

À te lire,

D. S.

P.S : Il est parfaitement exact que lors de cette mémorable émission, peu soucieux de la transformer en combat de catch, j'ai interdit de tourner à tous les photographes et à toutes les équipes de télé qui en avait fait la demande. J'ai aussi interdit l'accès au plateau à une partie de l'État-major de La Cinquième. Si tu as eu accès sans restrictions à toutes les coulisses de l'émission, je n'ai pas souhaité que ces coulisses soient filmées. Je suis certain que ton intelligence t'a déjà permis de comprendre pourquoi.



La Cinquième

Daniel Schneidermann  
À Pierre Carles  
Paris, le 28 janvier 1997

Cher Pierre,

Sans réponse à mon dernier fax, et nos discussions me paraissant en panne, je crois néanmoins devoir te prévenir que nous consacrerons à *Sur la télévision* une partie de notre prochaine émission, en compagnie notamment, de Daniel Bounoux, philosophe. Je reste bien entendu disposé à accueillir à cette occasion un représentant de Pierre Bourdieu.

À te lire,

D. S.

---

Pierre Carles  
À Daniel Schneidermann  
Paris, le 28 janvier 1997

Daniel,

J'ai reçu hier ton fax daté du 23/1/97 que ton assistante Valérie-Anne Coston n'avait pas envoyé au bon numéro de téléphone.

Je m'aperçois que nous nous sommes éloignés de ce qui t'occupait lors de ta dernière lettre à Pierre Bourdieu, à savoir « discuter du dispositif de l'émission afin qu'(il) en ressorte moins insatisfait que l'an dernier ». Revenons donc, si tu le veux bien, à ta volonté première.

Puisque Pierre Bourdieu n'a jamais envisagé de retourner sur ton plateau, je te propose, pour illustrer les thèses qu'il développe dans

*Sur la télévision* de recevoir Michel Naudy, Guy Lochard et moi-même. Nous prendrions comme exemples plusieurs extraits de ton émission. Je suis sûr que cette formule ne peut que satisfaire les « exigences de la contradiction et du questionnement » qui te sont si chères. D'ailleurs, de ton côté, tu auras toute latitude pour nous opposer des contradicteurs de ton choix.

En outre, tu me demandes de quelles images nous aurions besoin. Nous souhaiterions utiliser l'avant dernier numéro d'« Arrêt sur images » avec Alain Finkielkraut, l'émission avec Laurent Joffrin, celle avec Jacques Toubon et Hervé Brusini, celle avec Bruno Masure et Philippe Vandel, et enfin l'« Arrêt sur images » avec Pierre Bourdieu, Jean-Marie Cavada et Guillaume Durand.

À très bientôt sur le plateau d'« Arrêt sur images », j'espère.

P. C.

P.S : Au fait, que me reprochais-tu exactement en faisant allusion à l'interview que j'ai accordé à *Entrevue* sur Patrick Poivre d'Arvor ? Plusieurs invités de ton émission – Serge Halimi et Denis Robert, pour n'en citer que deux – se sont exprimés eux aussi dans ce mensuel, « entre Pamela Anderson et Cachou ». Incroyable, non ? Sais-tu que j'ai également travaillé pour Thierry Ardisson (chez qui a été diffusée mon enquête sur la fausse interview de Fidel Castro par PPDA), Christophe Dechavanne (brièvement, il est vrai), Christine Bravo (si, si, véridique), sans compter le magazine belge « Strip-tease »...

Pierre Carles  
À Daniel Schneidermann  
Paris, le 30 janvier 1997

Daniel,

Ta réponse à mon fax du 28/1/97 ne m'est toujours pas parvenue.  
L'as-tu envoyée au bon numéro ?

Si tu as toujours l'intention d'inviter des gens intellectuellement  
proches de Pierre Bourdieu pour expliquer et défendre ses thèses  
sur le petit écran, n'hésite pas à me faire signe.

À très bientôt, j'espère.

P. C.



**La Cinquième**

Daniel Schneidermann  
À Pierre Carles  
Paris, le 30 janvier 1997

Cher Pierre,

Ton fax de ce jour me surprend fortement. Je t'ai en effet explicitement proposé par fax du 28 janvier 1997, auquel je n'ai pas reçu de réponse directe, d'envoyer un contradicteur face à à Daniel Bounoux.

Quant au dernier état de tes propositions (fax du 28 janvier 1997), il me paraît s'éloigner fort du projet de départ. En l'absence de Pierre Bourdieu, et en s'appuyant exclusivement sur les extraits d'« Arrêt sur Images » dont il ne dit pas un mot dans son livre, je ne vois pas

comment nous pourrions prétendre organiser une émission autour de *Sur la télévision*.

De la manière dont tu le formules, il me semble que nous serions plus proches d'un match « Carles contre Schneidermann ». Cela ne me paraît d'ailleurs pas inintéressant, mais c'est autre chose.

En toute logique « audimatienne », je devrais sauter sur l'occasion : le réprouvé universel du PAF contre le justicier de La Cinquième, quelle belle affiche ! Et puis, t'accueillir sur le plateau après Ardisson, Dechavanne et Bravo, quelle consécration pour nous ! D'un autre côté, nous ne cessons, dans cette émission, de l'autodéconstruire par toutes sortes de dispositifs, et... il ne faut pas abuser des bonnes choses.

Bref, j'enterre ma proposition d'une émission « autour » du livre de Bourdieu, et je réfléchis à ta contre-proposition. Pourrais-tu me préciser, dans les « Arrêts sur Images » que tu mentionnes, quels extraits tu souhaites utiliser.

À te lire,

D. S.

---

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 5 février 1997

Daniel,

M'étant absenté de Paris ces derniers jours, je ne réponds qu'aujourd'hui à ton dernier fax dont je viens de prendre connaissance.

J'ai été surpris d'apprendre que ma proposition d'émission autour de *Sur la télévision* de Pierre Bourdieu te paraissait « s'éloigner fort du projet de départ ». Dans ton fax du 17/1/97, tu te disais « d'accord

pour que Pierre Bourdieu soit représenté par un ou plusieurs porte-parole, à charge pour lui – ou eux – d’apporter les extraits les plus propres à illustrer la démonstration ». Suivant en cela tes instructions, je t’ai communiqué les noms de trois personnes – un journaliste de télévision, un professeur d’université et un réalisateur de sujets télévisés à caractère documentaire – susceptibles d’exposer les idées de Pierre Bourdieu sur le petit écran ainsi qu’une liste d’extraits de ton émission pouvant étayer leur propos. Je ne faisais là que répondre à ta demande.

Aussi, je ne comprends pas pourquoi tu enterres aujourd’hui ton projet d’émission consacrée au dernier ouvrage de Pierre Bourdieu sous prétexte que ce dernier ne viendra pas sur le plateau... alors qu’il n’avait jamais été question qu’il vienne. Tu mets également en avant le fait qu’on s’appuiera exclusivement sur des extraits d’« Arrêt sur images » pour illustrer ses théories bien que, d’après toi, Pierre Bourdieu « ne dit pas un mot dans son livre » de ton émission. Je ne suis pas sûr que nous ayons lu le même livre. Les analyses développées pages 15, 31, 33, 37, 53, 56 ou 72-73 de son ouvrage pourraient très bien s’appliquer à « Arrêt sur images » et à son présentateur.

Enfin, j’ai appris que tu avais contacté Philippe Lefait, journaliste à France 2, pour venir discuter de *Sur la télévision* avec le « philosophe » Daniel Bougnoux, qui avait déjà eu l’occasion d’attaquer Pierre Bourdieu dans ton émission sans que personne ne lui apporte de contradiction (tout comme Alain Finkielkraut, voici quelques jours, dans l’émission de Guillaume Durand à LCI). Connaissant ton attachement au débat démocratique, je t’imagine mal choisissant toi-même les défenseurs et les détracteurs – c’est déjà fait – des théories de Pierre Bourdieu quand on connaît tes sentiments peu amènes à son égard.

Si tu envisages à nouveau de faire une émission autour de *Sur la télévision*, je me tiens toujours à ta disposition pour t’aider. Je te réitère également ma proposition de venir débattre avec toi de l’idée un peu particulière que tu te fais de « l’indispensable contradiction »



dans ton émission. Des extraits d'« Arrêt sur images » avec Alain Finkielkraut et Bernard Guetta ainsi que de l'émission avec Philippe Vandel, Bruno Masure et Daniel Bougnoux me donneraient l'occasion d'illustrer mon propos.

À très bientôt, j'espère.

P. C.



**La Cinquième**

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 7 février 1997

Cher Pierre,

Nous venons à l'instant d'enregistrer une émission traitant – en partie – du livre de Pierre Bourdieu, émission à laquelle je t'avais suggéré (par fax du 28 janvier) d'envoyer un contradicteur, ce que tu n'as pas fait.

Cette émission – tu le verras, et tu en conviendras, je pense – n'épuise pas le sujet. Mais peut-il l'être ? Aussi, je compte y revenir prochainement. L'idéal serait de le faire en compagnie de Bourdieu lui-même. Plus j'y pense en effet, plus l'idée de voir Bourdieu « représenté » sur le plateau – principe que j'avais admis dans un premier temps – me paraît irréaliste. Un exemple : comment désignerions-nous à l'écran les représentants ? L'honnêteté imposerait de les « incruster » : « représentants de Pierre Bourdieu », puisque ce serait leur titre de présence sur le plateau. Pour tout avouer, je crains le ridicule, pour eux et par conséquent pour l'émission. Je prendrai donc la liberté dans les prochains jours, de refaire une proposition précise à Pierre Bourdieu. Mes sentiments que tu qualifies sans les connaître de « peu amènes » n'ont rien à voir là-

dedans. J'estime que les thèses de Bourdieu méritent un débat et je ne désespère pas de l'organiser un jour.

Cela n'interfère pas, je te le précise, avec ta proposition de venir toi-même sur le plateau d'« Arrêt sur Images ». Notre émission a vocation à recevoir tous les producteurs d'images de la télévision française, Pierre Carles au même titre que tous les autres. Pour que cette émission ait quelques chances de se faire un jour, il faudrait pourtant que tu veuilles bien nous procurer des extraits de certaines de tes productions, ce que tu as refusé de faire dans le passé.

À te lire,

D. S.

---

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 10 février 1997

Daniel,

Je ne te savais pas à ce point amnésique. Contrairement à ce que tu avances dans ton dernier fax, je t'ai bel et bien proposé de venir défendre les idées de Pierre Bourdieu sur la télévision dans ton émission. Tu n'as qu'à relire mon fax du 30/1/97 où j'écrivais : « Si tu as toujours l'intention d'inviter des gens intellectuellement proches de Pierre Bourdieu pour expliquer et défendre ses thèses sur le petit écran, n'hésite donc pas à me faire signe. » Cela me paraissait très clair.

Je peux comprendre – c'est assez humain – que tu n'aies pas très envie que l'on décrypte des extraits d'« Arrêt sur images » pour montrer ce que la télévision entend, entre autres, par « débat d'idées ». Tes téléspectateurs se seraient en effet aperçus que les

« exigences de la contradiction et du questionnement » de Daniel Schneidermann variaient sensiblement en fonction de ses invités. Quand tu invites Pierre Bourdieu sur ton plateau celui-ci est confronté à plusieurs contradicteurs, ce qui n'est curieusement pas le cas d'Alain Finkielkraut ou d'autres « philosophes ». Pourquoi ne pas parler de cela à « Arrêt sur images » ? On pourrait également s'intéresser à ta dernière émission consacrée notamment à *Sur la télévision* de Pierre Bourdieu, et qui mettait aux prises trois détracteurs de ce dernier face au seul Philippe Lefait. Est-ce donc cela ce « souci du pluralisme » qui t'est si cher ?

Ton nouvel argument pour expliquer ta dernière volte-face – qui ne sera probablement pas la dernière, j'imagine – est d'invoquer le « ridicule » que constituerait, d'après toi, le fait d'annoncer comme « représentants de Pierre Bourdieu » les personnes venues défendre ses thèses sur le plateau. Je n'y vois, pour ma part, absolument aucun inconvénient. Et je te propose même d'élargir ce principe à tes invités. Ainsi, découvrirait-on dans ton émission un certain Daniel Bougnoux, « représentant de Daniel Schneidermann ».

Je constate que ta manière de procéder est toujours la même : tu essaies de justifier tes revirements par des explications apparemment indépendantes de ta volonté, alors que c'est bien toi et toi seul qui n'acceptes pas d'être critiqué sur ton plateau. Or, c'est précisément ton incapacité à supporter une réelle contradiction – et non pas la pseudo-contradiction que tu organises toi-même dans ton émission – qui constitue un frein à l'organisation d'une émission où il serait uniquement question de *Sur la télévision*.

D'autre part, dans ton fax tu proposes de m'inviter un jour à « Arrêt sur images » en tant – je te cite – que « producteur d'images de la télévision française ». Je suis disposé à venir quand tu le souhaites dans ton émission, mais permets-moi de douter de la sincérité de ta proposition. N'est-ce pas toi qui as usé de ton influence afin que l'enquête de Fabienne Darge concernant la déprogrammation par la direction de France 3 de « Chirac, ma

femme et moi », mon reportage sur le chauffeur de Jacques Chirac pour l'émission « Strip-tease » ne sorte pas dans *Le Monde* ? Pourquoi chercher à m'inviter dans ton émission alors que tu étouffes les informations me concernant dans le supplément radio-télévision du journal auquel tu collabores ? Tu n'es d'ailleurs pas sans savoir que j'ai réalisé voici presque deux ans une enquête sur les relations entre « la télévision, le pouvoir, la morale » intitulée « Pas vu à la télé » qui a été censurée par Canal + avant d'être diffusée par la RTBF (radio télévision belge francophone). Il n'a jamais été question de cette affaire à « Arrêt sur images » bien que tu aies reçu à plusieurs reprises Alain de Greef, le directeur des programmes de Canal +, sur ton plateau.

Enfin, pour répondre à ta question sur l'accès aux images de mes reportages, tu n'ignores pas que, comme simple journaliste ou réalisateur – et non producteur – de mes sujets, je ne détiens pas les droits de ceux-ci. Il te faut donc t'adresser aux chaînes ou aux sociétés de production qui les ont produits pour les récupérer. Je serais ravi que tu en rediffuses des extraits car cela me permettrait de recevoir quelques droits d'auteur.

À très bientôt,

P. C.

P.S : Si je qualifie tes sentiments à l'égard de Pierre Bourdieu de « peu amènes », c'est en me référant tout simplement à ce que tu as déclaré publiquement sur lui et son dernier ouvrage, à Liège, en Belgique. Tu vois sûrement de quoi je veux parler.



**La Cinquième**

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 11 février 1997

Cher Pierre,

Toute conversation – même par fax – supposant que l'on croie à la bonne foi de l'autre, et puisque tu « doutes de ma sincérité », je ne vois pas l'intérêt de poursuivre plus avant cet échange. En ce qui me concerne, il ne modifiera pas mes dispositions : je continue à considérer que, comme tout producteur d'images de la télévision française, tu as vocation à venir un jour à « Arrêt sur images », y compris si tu le souhaites pour critiquer l'émission, comme l'ont fait avant toi bien d'autres invités : Nagui, Jacques Pradel, Patrick Meney, Mireille Dumas ou Paul Amar, pour ne citer que ceux qui me reviennent instantanément en mémoire.

Je me permettrai donc de te rappeler un jour, en fonction de l'actualité et des thèmes que nous traitons.

Bien à toi,

D. S.

---

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 17 février 1997

Daniel,

J'ai enfin pu visionner ce week-end ton émission du 9/2/97 dans laquelle il a été notamment question du dernier ouvrage de Pierre

Bourdieu, *Sur la télévision*. J'ai trouvé très instructives les interventions de Daniel Bougnoux, présenté comme « philosophe » et qui était déjà apparu dans « Arrêt sur images » comme... professeur de communication. N'aurait-il pas fallu le présenter plutôt comme « chercheur en médiologie » pour lui conférer davantage d'autorité ? Tu remarqueras que je ne t'ai pas proposé de le qualifier de « représentant de Daniel Schneidermann » afin d'éviter, suivant en cela tes conseils, de sombrer dans le « ridicule ». J'ai pu aussi constater qu'il n'y avait personne sur le plateau pour le contredire. Était-ce le journaliste Philippe Lefait qui devait s'en charger ?

Par ailleurs, tu sembles t'offusquer dans ton dernier fax du 11/2/97 que je mette en doute ta sincérité et ta bonne foi quand tu proposes de m'inviter à « Arrêt sur images » pour parler de mon travail de réalisateur de télévision. Pourtant les occasions n'ont pas manqué d'évoquer certains de mes reportages dans ton émission : par exemple lorsque tu as reçu Alain de Greef quelques jours à peine après la censure de l'enquête qu'il m'avait commandé sur le thème des rapports entre « la télévision, le pouvoir, la morale », puis un peu plus tard, lorsque le même reportage a été primé au festival du scoop et du journalisme d'Angers et finalement diffusé par la RTBF... Tu n'en as pas touché un mot dans « Arrêt sur images ». C'était évidemment ton droit le plus légitime, mais permets-moi aujourd'hui de sourire quand tu écris le plus sérieusement du monde : « Tu as vocation à venir un jour à « Arrêt sur images ». Maintenant, comme tu sembles pris d'un soudain intérêt pour mon travail, je te signale la projection en avant-première de la version complète de *Pas vu pas pris* (1995-1997, durée : 1 h 20), mon tout dernier documentaire, au cinéma l'« Odyssée » à Strasbourg, le 19 mars 1997. Je suis sûr que cela ne manquera pas de t'intéresser.

Enfin, je vois que tu ne juges pas utile d'expliquer les motivations de ton intervention dans le supplément « Radio-télévision » du *Monde*, pour qu'un article relatant la censure d'un de mes reportages par la direction de France 3 ne soit pas publié. Je prends acte de ton silence.

À très bientôt, j'espère.

P. C.





La Cinquième

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 18 février 1997

Cher Pierre,

Les questions que tu me poses sont tout à fait légitimes. Il me semble que la législation sur la presse devrait être tout entière abrogée, au profit de deux articles uniques :

Article 1 : Tout organe de presse écrite, parlée ou audiovisuelle, a pour vocation prioritaire de rendre compte des activités de Pierre Carles (tournages, censures, protestations contre les censures, censures des informations sur les censures, etc...).

Article 2 : Les autres thèmes d'actualité ne seront abordés qu'en fonction du temps laissé disponible par le traitement des informations prévues par l'article 1.

Bien à toi,

D. S.

---

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 19 février 1997

Daniel,

J'ai trouvé très intéressante ta proposition d'abroger la législation sur la presse afin de me donner en quelque sorte « carte blanche » dans ton émission. Je n'y avais pas pensé. C'est une excellente idée. Ça me donnerait enfin l'opportunité d'illustrer les analyses de Pierre

Bourdieu sur la télévision, en m'appuyant par exemple sur des extraits d'« Arrêt sur images ».

Je trouve dommage que tu aies renoncé à consacrer une émission entière à ses thèses, en avançant des prétextes tous plus fallacieux les uns que les autres. Mais il est vrai qu'il fallait admettre que l'on puisse porter un regard critique sur « Arrêt sur images », ce que tu refuses obstinément. On va donc agir autrement.

À très bientôt, j'espère.

P. C.

P.S : si j'ai tenu à te signaler la projection en avant-première de *Pas vu pas pris*, c'est tout simplement parce que tu y figures désormais.



teur d'Envoyé spécial, se souvient: «Pierre Carles s'est présenté sous un faux nom, au prétexte

ne me suffisent pas. La vraie enquête serait de savoir si TF1 a effectivement bénéficié de faveurs

pas lui faire un procès.» Il se dit prêt à un débat sur la connivence et estime que «bien connaître

n ont pas souhaité sortir de leur coquille ●

M.-D.A.

## Daniel Schneidermann, dernière victime

Le 23 juin, Carles a piégé le producteur d'«Arrêt sur images», qui s'est senti «sali».

Daniel Schneidermann l'a mauvaise. Le producteur d'«Arrêt sur images» sur la Cinquième vient en effet d'être «piégé» par Pierre Carles. C'était le 23 juin, à Conflans-Sainte-Honorine, où une association organisait un débat sur le pouvoir des médias.

Tandis qu'un cameraman filme au premier rang, un quidam placé plusieurs rangs derrière prend à partie Schneidermann en se présentant comme «journaliste indépendant»: «Le 22 avril 1995, vous avez invité Alain de Greef (directeur des programmes de Canal +, ndr) dans votre émission. Pourquoi ne l'avez-vous pas interrogé sur la censure qu'il venait d'exercer à l'encontre de Pierre Carles?» Schneidermann est pris de court: «Je bafouille, je rougis, c'est horrible, raconte-t-il. Je réponds que je n'avais pas vu à l'époque le film

de Carles dans son intégralité, et que j'avais invité de Greef pour autre chose.»

Selon Schneidermann, le cameraman et le «journaliste indépendant» vont bientôt s'éclipser séparément mais pas simultanément. «Une feinte pour faire croire qu'ils n'étaient pas venus exprès pour me piéger, analyse Schneidermann. Et le signe qu'ils avaient mis sur pied tout un plan de bataille. Je me suis senti sali. Et ce n'est pas parce qu'on est troublé qu'on est forcément un menteur ou un truand.» Cameraman et journaliste travaillaient pour le compte de Pierre Carles, dans le but d'alimenter la suite de son histoire sans fin.

Mais, plus que tout, Daniel

Schneidermann digère très mal d'avoir été traité à l'égal d'Anne Sinclair, de Charles Villeneuve ou d'Alain Duhamel, proies de Carles dans Pas vu à la télé. Et Schneidermann de fustiger la

«malhonnêteté» des méthodes «déloyales» du réalisateur. «A Conflans, il y a eu mensonge sur la personne: le journaliste n'a pas dit qu'il était envoyé par Pierre Carles.» Autre reproche: n'avoir pas affiché ouvertement que le cameraman tra



D. Schneidermann.

vaillait de concert, préférant ainsi une semi-clandestinité ou un demi-mensonge. Critiquant les médias de l'intérieur, le producteur d'«Arrêt sur images» prétend, lui, travailler loyalement avec ses invités: «Je préfère laisser s'exprimer les ar-

guments et présupposer l'honnêteté de mes invités.» Rien à voir avec la posture de Carles, située elle à l'extérieur du monde médiatique, et donc en rupture totale avec lui, sans contradiction possible. «Que Pierre Carles retourne contre les journalistes de télé leurs méthodes de domination, c'est de bonne guerre, poursuit Schneidermann. Mais Pas vu à la télé n'est pas une enquête probante sur la connivence. C'est un film de télé sensationnaliste. Prétendant révéler le principal tabou des médias, qui est la connivence entre médias et pouvoir, son film ne démontre rien. Il montre simplement des hommes du pouvoir médiatique réagissant avec assurance ou arrogance.»

Hier, Daniel Schneidermann a invité Pierre Carles à venir débattre de son film à Arrêt sur images à la rentrée ●

MARIE-DOMINIQUE ARRIGHI

Daniel Schneidermann

Pierre à Charles.

Paris, le 30 juin 'c

Cher Pierre,

Je souhaite t'inviter à une de nos premières émissions de la rentrée, pour que nous nous arrêtions ensemble sur quelques images de ton "Pas vu pas pris", éventuellement en compagnie d'autres "protagonistes" de ton film.

Cette invitation sera effective dès que tu m'auras donné ton accord, par fax, au

01 45 71 01 19.

En tout état de cause, je la rends publique dès aujourd'hui.

Bien à toi,

RIFF PRESSE



« Cher Pierre,

Je souhaite t'inviter à une de nos premières émissions de la rentrée, pour que nous nous arrêtions ensemble sur quelques images de ton Pas vu pas pris, éventuellement en compagnie d'autres « protagonistes » de ton film. Cette invitation sera effective dès que tu m'auras donné ton accord, par fax, au 01 45 71 01 19. en tout état de cause, je la rends publique dès aujourd'hui. »



La Cinquième

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 21 octobre 1998

Cher Pierre,

Je t'ai envoyé une invitation à participer à « Arrêt sur images » et je n'ai pas eu de réponse. Je sais que ton film *Pas vu pas pris* doit sortir prochainement.

Peut-être n'as-tu pas reçu cette invitation ? Je te la renouvelle donc. Je souhaiterais vivement que nous puissions, ensemble, décrypter ton film lors d'une prochaine émission.

Je te remercie de me faire connaître ta réponse au [...].

Bien à toi,

D. S.

---

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 5 novembre 1998

Cher Daniel,

J'ai bien reçu ton invitation. Étant donné que tu figures dans *Pas vu pas pris* et que tu ne saurais être juge et partie au sujet d'un film qui te met en cause, l'une des conditions préalables à ma participation serait qu'une tierce personne anime l'émission. Ainsi nous pourrions, toi et moi, débattre à armes égales. Tu conviendras, aussi, qu'après avoir expliqué dans la presse tout le mal que tu pensais de mon travail (notamment dans *Libération* du 1/7/98), il te serait difficile

d'animer un débat honnête et impartial autour de ce film. Enfin, permets-moi d'être un peu surpris par l'intérêt soudain que tu portes à un document qui n'est jamais passé à la télévision. J'avais cru comprendre que ton émission ne s'intéressait qu'aux images diffusées sur le petit écran ? C'est du moins l'argument que tu livres aux journalistes qui te demandent pourquoi « Arrêt sur images » n'a pas évoqué, depuis plus de trois ans, l'affaire de la censure de *Pas vu à la télé*. Que s'est-il donc passé ? Aurais-tu réussi à convaincre ton PDG Jérôme Clément d'acheter les droits de diffusion de mon long-métrage pour le diffuser sur Arte ou La Cinquième ? J'en serais vraiment ravi.

J'attends de tes nouvelles. À très bientôt.

P. C.



La Cinquième

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 6 novembre 1998

Cher Pierre,

Que te dire ? Ta « condition préalable » ne me paraît pas fondée. N'ayant pas encore vu ton film, je ne sais si je suis « juge et partie », mais si c'est le cas, nous le dirons aux téléspectateurs. Si tu acceptes donc cette invitation – ce que je souhaite ardemment – nous pourrions nous orienter vers un dispositif où nous ne serions que tous les deux sur le plateau, ce qui me paraît assez de nature à garantir un débat « honnête et impartial ». En outre, l'extrait dans lequel je figure serait évidemment parmi les extraits commentés.

Dans l'hypothèse où tu maintiendrais ta condition préalable et où cette émission ne pourrait pas se faire, puis-je au moins compter sur ton accord de principe pour que nous puissions utiliser des images

de ton film, afin de traiter des problèmes qu'il pose, comme je le souhaite ?

Bien à toi,

D. S.

---

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 10 novembre 1998

Cher Daniel,

Question : comment peux-tu penser ne pas être juge et partie alors que tu as déjà fait le procès de mon travail par voie de presse (relire *Libération* du 1/7/98). Comment pourrais-tu – je te cite – « laisser s'exprimer les arguments et présupposer l'honnêteté de tes invités » (cf. même article) alors que tu me considères comme l'auteur d'« un film sensationnaliste » dont tu fustiges la « malhonnêteté » des méthodes « déloyales ». Tout est dit. De quoi faut-il débattre ? Même tes collaborateurs et ton entourage télévisuel me trouvent « malhonnête » (cf. *La Vache folle* de juin-septembre 1998). Est-ce à une émission de télévision ou bien à un procès de Moscou que tu me convies ? S'il s'agit de passer devant un tribunal, j'aimerais simplement avoir la possibilité de m'exprimer sans courir le risque de voir mes propos coupés ou censurés (pour éviter de subir le sort de Gérard Leblanc à « Arrêt sur images »), en ayant la possibilité de produire les documents audiovisuels que je souhaite. Pour cela, il suffirait que l'émission ait lieu en direct et que l'on mette à ma disposition un magnétoscope et un moniteur vidéo que je pourrais utiliser seul, sans avoir à passer par la régie. Il me semble que ce serait, je crois un bon moyen de garantir les droits de la défense. Qu'en penses-tu ?

J'attends impatiemment de tes nouvelles. À très bientôt. P. C.



**La Cinquième**

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 10 novembre 1998

Cher Pierre,

Si je résume ta position, tu veux bien venir à « Arrêt sur images », mais :

- en changeant l'animateur,
- en tournant l'émission en direct, ce que nous n'avons jamais fait.

Tout cela ne me paraît pas très raisonnable. Si tu nous fais l'honneur de venir, je te confirme donc que :

- l'émission sera enregistrée dans les conditions du direct, et que tes propos ne seront donc pas coupés,
- que chacun de nous deux choisira dans ton film – ou ailleurs – les extraits diffusés.

J'espère que ces conditions te donneront satisfaction. Dans le cas où malgré tout tu ne souhaiterais pas venir, je réitère ma demande : puis-je compter sur ton accord de principe pour que nous puissions utiliser des images de ton film, afin de traiter les problèmes qu'il pose, comme je le souhaite ?

Bien à toi,

D. S.



Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 13 novembre 1998

Cher Daniel,

Tu as parfaitement compris ma position. J'accepte de venir à « Arrêt sur images » à condition :

- de ne pas avoir affaire à un animateur juge et partie (ce qui te disqualifie malheureusement),

- le cas échéant, de disposer d'un magnétoscope et d'un moniteur vidéo dans une émission qui serait diffusée en direct. Ce serait une manière de rétablir l'équilibre. Si je me vois obligé de te demander cette garantie, c'est simplement parce qu'il existe un précédent : les téléspectateurs de « Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ? » (France 3), qui ont vu le reportage que j'ai consacré au livre de Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde*, ont pu constater que les propos que tu prêtais à ce dernier dans ta chronique du supplément TRM du *Monde* du 21/6/98 n'étaient pas ceux qu'il avait tenus lors d'une réunion à Rennes, en présence de ma caméra. Tu les avais tronqués ! Aussi, permets-moi de mettre en doute ta parole quand tu affirmes que mes propos ne « seront pas coupés ».

Enfin, tu me demandes mon « accord de principe » pour diffuser des extraits de *Pas vu pas pris* dans ton émission. La productrice du film, Geneviève Houssay, est tout à fait disposée à donner des extraits aux chaînes de télévision française mais à condition que l'une d'entre elles s'engage à le diffuser *in extenso* sur son antenne. Ainsi, le grand public (et pas seulement les quelques milliers de spectateurs qui l'auront vu au cinéma) pourra prendre connaissance de l'intégralité du film – qui dure 1 h 30 – et ne pas s'en tenir à quelques extraits qui ne livreraient qu'une vision fragmen-

taire ou incomplète du récit. Nous comptons sur toi pour essayer de convaincre Jérôme Clément d'acheter les droits de diffusion de *Pas vu pas pris*. Tiens-moi au courant.

À très bientôt.

P. C.

---



**La Cinquième**

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 16 novembre 1998

Cher Pierre,

Je déduis de ton dernier fax, qui pose trois conditions que tu sais parfaitement inacceptables ou impraticables, que tu ne souhaites pas venir évoquer *Pas vu pas pris* à « Arrêt sur images ».

J'en prends acte, en regrettant sincèrement que tu estimes ton travail au-dessus de la critique, et cèdes sur ce point à un des travers caractéristiques des gens de télévision.

Bien à toi,

D. S.

Pierre Carles

À Daniel Schneidermann

Paris, le 19 novembre 1998

Cher Daniel,

Je ne vais pas expliquer au grand professionnel de la télévision, que tu es désormais, que ces conditions « parfaitement inacceptables ou impraticables » que je posais comme préalable à ma venue sur le plateau d'« Arrêt sur images », n'étaient en fait que des pratiques relativement courantes sur le petit écran, notamment dans ton émission. Il m'avait semblé voir un jour Philippe Gildas présenter « Arrêt sur images » à ta place. Est-il donc « inacceptable » de demander à quelqu'un d'autre d'animer l'émission ? Pour dissiper tout malentendu, je ne m'oppose pas à ta présence sur le plateau mais te demande d'intervenir à la place qui est la tienne : en tant que protagoniste de *Pas vu pas pris* (et... d'*Enfin pris*).

Je passe sur le fait qu'il serait « impraticable » de réaliser « Arrêt sur images » en direct, c'est juste une question de volonté. Enfin, pour ce qui est de la possibilité de piloter directement un magnétoscope sur le plateau, c'est un dispositif très simple que j'avais mis en place en 1989 dans le magazine « Tranche de cake » (Antenne 2) animé par Bernard Rapp. Olivier Bressy, qui réalisait cette émission (et que tu connais bien), pourrait t'expliquer comment fonctionne le dispositif.

Je suis totalement d'accord avec toi pour dire que les gens de télévision ont une fâcheuse tendance à estimer leur travail au-dessus de la critique. C'est d'ailleurs probablement la raison pour laquelle tu redoutes tant de donner « carte blanche » aux analyses de Pierre Bourdieu ou de Serge Halimi dans ton émission. Tes téléspectateurs ne verraient peut-être plus ton travail de la même manière.

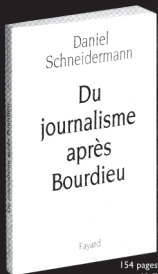
Enfin, pour revenir à *Pas vu pas pris*, si tu émetts toujours le souhait de discuter du film avec moi, je te donne rendez-vous dans les salles de cinéma qui organisent des rencontres-débats. Tu pourrais ainsi faire d'une pierre deux coups : voir enfin le film (ce que tu t'es toujours refusé de faire jusqu'à présent, notamment lorsque *Le Monde de l'Éducation* t'a envoyé une invitation) et débattre avec moi.

Au plaisir.

P. C.



Daniel  
**SCHNEIDERMAN**



154 pages  
49 F

En quelques chapitres aussi denses et élégants que les opuscules de Bourdieu et associés étaient simplistes et lourdingues, le journaliste explique ce qu'est vraiment sa profession, dans ses noblesses et ses petitesesses. Utile «arrêt sur réalité» qui réduit en miettes le dogme asséné jusque-là avec la complicité ignorante d'une partie de la presse elle-même.

Laurent Joffrin,  
Le Nouvel Observateur

**FAYARD**

Parution de *Du journalisme après Bourdieu*, Daniel Schneidermann, Fayard, 1999.

En quelques chapitres aussi denses et élégants que les opuscules de Bourdieu et associés étaient simplistes et lourdingues, le journaliste explique ce qu'est vraiment sa profession, dans ses noblesses et ses petitesesses. Utile «arrêt sur réalité» qui réduit en miettes le dogme asséné jusque-là avec la complicité ignorante d'une partie de la presse elle-même.

Laurent Joffrin,  
Le Nouvel Observateur

(Le Monde, 19 mai 1999.)

## Prologue

Autant l'avouer d'emblée : moi aussi j'ai longtemps courbé la tête.

Vous m'avez bien culpabilisé, Pierre Bourdieu, comme vous avez magistralement réussi à culpabiliser tous mes confrères. Des esclaves inconscients soumis à l'urgence, aux bas appétits du public et à l'argent : tel est, brossé par vous, le triste portrait des journalistes d'aujourd'hui.

Vous n'êtes certes ni le seul ni le premier à nous tendre cet épouvantable reflet. Les journalistes sont habitués aux attaques. Sans remonter aux « illusions perdues » de Balzac, quiconque subit la moulinette imprécateur des médias. Que les coiffeurs, les chefs de gare, les syndicalistes, les indépendantistes corses, les chasseurs accablent de leur vindicte les journalistes corses, coupables de ne pas rendre justice aux indépendantistes corses, aux chasseurs, aux syndicalistes ou aux chefs de gare, était dans l'ordre des choses. Timisoara, la guerre du Golfe sont depuis dix ans comptés à charge de toute la corporation. Mais la rudesse de votre charge, votre constance dans l'attaque et son écho dans le public nous ont désarçonnés.

Pierre Carles  
À Daniel Schneidermann  
Paris, le 20 avril 1999

Cher Daniel,

Puisque tu milites dans ton dernier ouvrage à paraître pour « Les faits, les faits précis, les faits que l'on (t')a appris à l'école de journalisme à révérer » (page 71), je t'en signale quelques-uns qui ne figurent pas dans *Du journalisme après Bourdieu*, ou alors de manière erroné.

- Primo, ce n'est pas en 1986 mais en 1994 qu'a eu lieu l'entretien Mougeotte/Léotard qui figure dans *Pas vu pas pris*. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour rectifier cette information (page 109) sans quoi certaines personnes mal intentionnées pourraient, à juste titre, te retourner ta phrase : « *Comme pour tant d'autres hommes de télévision, les faits ressortissent d'une galaxie étrangère, celle du réel* » (page 118).

- Deuxio, c'est la voix off de Jean-Louis Saporito (de l'agence Point du jour) et non la mienne que l'on entend au début du film présenter en quelques phrases le document Mougeotte/Léotard. Il s'agit d'un extrait du premier numéro du magazine « Brut » jamais diffusé par Arte. Tu confonds donc mon commentaire avec celui de Jean-Louis Saporito qui se trompe, en effet, sur la date de la rencontre Mougeotte/Léotard (qui a eu lieu le 15 août et non le 6 juin, comme tu le signales justement page 118). C'est volontairement qu'avec Bernard Sasia, le monteur de la version finale de *Pas vu pas pris*, nous avons choisi de garder telle quelle – brut – cette voix off extraite du premier numéro de « Brut ». Comme je l'explique dans mon film, Jérôme Clément, le PDG d'Arte, a demandé à Claire Doutriaux et Paul Ouazan, les producteurs de « Brut », le retrait de la séquence Mougeotte/Léotard. Il a récidivé quelques années plus tard en annulant la rediffusion d'une autre

séquence de ce même magazine avec Marie-Christine Blandin qui gênait, semble-t-il, Michel Delebarre. Jérôme Clément était devenu entre-temps PDG de ta chaîne et ton équipe n'a pas paru particulièrement pressée d'enquêter sur cette affaire. Était-ce un « oubli » ou un choix délibéré de ta part de ne jamais t'intéresser à certaines décisions de tes supérieurs hiérarchiques ? Je ne me souviens pas, en effet, avoir vu dans ton émission une analyse critique de « La Marche du siècle » lorsque Jean-Marie Cavada (qui t'a fait venir sur La Cinquième) a reçu par exemple Jacques Chirac, candidat à l'élection présidentielle, pour lui poser des questions aussi embarrassantes que : « *Combien pouvez-vous me citer, M. Chirac, de variétés de pommes ?* ». Je me souviens parfaitement, en revanche, du coup de fil que tu as laissé sur mon répondeur téléphonique pour me demander de ne pas aller filmer les coulisses de ce numéro de « La Marche du siècle » pour le compte d'... « Arrêt sur images »...

- Tertio, je n'ai pas posé comme condition préalable à ma participation à « Arrêt sur images » le fait que *Pas vu pas pris* soit diffusé dans ton émission. Relis bien attentivement les quatre télécopies que je t'ai faxées en novembre 1998 (je t'en fournirais le texte si tu les as égarées). Où est-il question de passer un film de 85 minutes dans une émission qui dure 52 minutes ? Il t'était simplement proposé d'intercéder auprès de ton actuel PDG pour que le documentaire passe sur Arte-La Cinquième. La phrase exacte est : « *Nous comptons sur toi pour essayer de convaincre Jérôme Clément d'acheter les droits de diffusion de Pas vu pas pris* ». À ce jour, en effet, aucune chaîne de télévision en France ne s'est manifestée pour acheter les droits de diffusion du film. Sais-tu que *Pas vu pas pris* est le seul film documentaire français primé dans plusieurs festivals de cinéma, ayant dépassé la barre des cent cinquante mille entrées en salles, qui ne fasse l'objet d'aucune proposition d'achat de la part des chaînes de télévision françaises ? Ce pourrait être intéressant d'enquêter sur les raisons du non-achat par le petit écran d'un documentaire sur le monde de

la télévision qui réunit autant de monde au cinéma ? Encore un sujet pour « Arrêt sur images » ?

- Quarto, tu sais bien que tu mens lorsque tu affirmes ne pas avoir vu *Pas vu à la télé* avant d'accueillir Alain de Greef sur ton plateau fin avril 1995 (page 122). Je t'avais pourtant remis quelques jours plut tôt en main propre une copie VHS. Et, quand bien même tu continuerais de prétendre le contraire, il te sera difficile de faire croire qu'il t'était impossible de visionner un reportage monté dans les locaux où était fabriquée ton émission (Riff), produit par le même producteur (Alain Taïeb) et monté par le même monteur (Fabrice Ferrari) ? Veux-tu que je te communique le générique de *Pas vu à la télé* pour le comparer à ceux des premiers numéros d'« Arrêt sur images ». Vais-je apprendre un jour que nous n'avons jamais travaillé ensemble sur un documentaire intitulé *La nomenclatura française*, que nous n'étions pas proches à cette époque, ou bien que je n'ai participé à aucune réunion de préparation d'« Arrêt sur images » ?

Comme tu le dis dans ton livre (page 29) : « *Mieux vaut une information tardive, qu'une information incomplète* ».

Au plaisir.

P. C.





**La Cinquième**

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 21 avril 1999

Cher Pierre,

Souffre que je ne réponde pas point par point à ton fax, et me contente de te renvoyer à *Du journalisme après Bourdieu*, où j'ai tenté de résumer mon dernier mot sur « l'affaire » de ton film. Je regrette simplement que tu en arrives à me traiter de menteur, et répondes ainsi par l'insulte à l'analyse sereine à laquelle j'ai tenté de me livrer par écrit, après avoir vainement tenté de le faire, en ta compagnie sur le plateau d'« Arrêt sur images ».

J'espère qu'au-delà des invectives, ce livre suscitera tout de même le débat de fond qu'il recherche, y compris, pourquoi pas ? avec toi. Je sais que c'est difficile : traiter de menteur quiconque prétend ne pas penser ce que tu penses qu'il pense ne facilite pas l'échange. Mais sait-on jamais ?

Bien à toi,

D. S.

P.S : Je te rassure quant à l'erreur de date que tu me signales, à propos de la conversation Mougeotte-Léotard : elle a bien évidemment été rectifiée sur les secondes épreuves, que tu n'as pas pu avoir en main.

Pierre Carles  
À Daniel Schneidermann  
Paris, le 23 avril 1999

Cher Daniel,

Loin de moi l'intention de t'invectiver ou de t'insulter en écrivant dans mon dernier fax : « tu mens lorsque tu affirmes ne pas avoir vu *Pas vu à la télé* avant d'accueillir Alain de Greef sur ton plateau fin avril 1995 ». Je n'ai rien fait d'autre que relever une contre-vérité qui figure dans les épreuves non corrigées de ton livre *Du journalisme après Bourdieu*. Si l'on entend par mentir « affirmer ce qu'on sait être faux, ou nier ce qu'on sait être vrai » (cf. le nouveau *Petit Larousse illustré*), je maintiens – très sereinement – que dans ce cas précis tu ne dis pas la vérité. On pourrait d'ailleurs pointer d'autres exemples dans ton livre.

Ainsi, lorsque tu justifies le fait de n'avoir jamais parlé de *Pas vu à la télé* à « Arrêt sur images » en affirmant « Nous n'évoquons, en règle générale, que les images déjà diffusées à la télévision », tu omettes de préciser que mon reportage a été diffusé dans l'émission *L'Hebdo* de la RTBF (radio-télévision belge francophone) en mai 1996. Un article signé Fabienne Darge paru dans un journal auquel tu collabores (le supplément radio-télévision du *Monde*) annonçait son passage en Belgique.

Mais ce n'est pas pour te parler de cela que je t'écris. Puisque tu espères dans ton dernier fax que ton livre « suscitera tout de même le débat de fond qu'il recherche », y compris avec moi, je te fais la proposition suivante : engageons le débat en faisant en sorte qu'il dépasse les querelles de personnes. Je prépare actuellement mon prochain documentaire intitulé *Enfin pris !* qui, comme son nom ne l'indique pas, s'intéressera aux formes modernes de censure (et non à celles, grossières ou archaïques, à l'œuvre dans *Pas vu pas pris*). Pour ne rien te cacher, il y sera entre autres question des analyses

développées par Pierre Bourdieu et Serge Halimi, et notamment des raisons pour lesquelles ceux-ci refusent aujourd'hui de participer à ce qui est présenté comme « débat d'idées » à la télévision. Le film devrait faire entre 45 et 50 minutes et il pourrait donc passer dans le cadre des hors-séries d'« Arrêt sur images ». On pourrait ensuite imaginer qu'un autre numéro d'« Arrêt sur images » revienne sur le documentaire et discute ou critique les arguments exposés dans celui-ci. Que penses-tu de cette proposition ?

À te lire,

P. C.



**La Cinquième**

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 3 mai 1999

Cher Pierre,

J'ai bien reçu ton dernier fax, où tu persistes à me traiter de menteur, et tu me proposes dans la foulée de débattre avec moi. Les deux propositions me paraissent légèrement incompatibles : de quoi débattre avec un menteur ?

Néanmoins, je visionnerais avec intérêt ton prochain film si tu veux bien m'en envoyer une copie, et je verrai alors quel en est le traitement le plus adapté dans « Arrêt sur images ».

Bien à toi,

D. S.

Pierre Carles  
À Daniel Schneidermann  
Nîmes, le 12 mai 1999

Cher Daniel,

Je ne vois pas bien pourquoi le fait que tu aies menti dans ton livre nous empêcherait de débattre ? Il t'arrive bien, par exemple, de dialoguer avec PPDA dans ton émission alors que celui-ci est connu pour ses mensonges...

Par ailleurs, tu m'informes que tu serais prêt à visionner mon prochain film. Je n'y vois aucun inconvénient mais il faudrait au préalable que celui-ci... existe. Or, pour l'instant, faute de moyens et d'argent, *Enfin pris* ? n'a pas fait l'objet du moindre début de montage (bien qu'il soit tourné).

Si je me suis permis de solliciter ton concours, c'est parce que je croyais – un peu naïvement – que ton émission pouvait être intéressée par *Enfin pris* ? (puisque'il y est essentiellement question de télévision). Une coproduction ou un pré-achat de ta part aurait pu débloquer la situation, comme tu le sais.

Mais il faut reconnaître que je ne suis pas surpris par ta réponse que l'on pourrait résumer ainsi : « Réalise ton documentaire dans ton coin et l'on verra ensuite si ça nous intéresse ». C'est en général ce que disent les responsables des chaînes de télévision lorsqu'ils ne souhaitent pas commander un sujet. C'est une forme de censure a priori, plus discrète et par conséquent beaucoup plus efficace. Mais ce n'est pas à toi que je vais apprendre cela...

Donc une fois de plus, nous procéderons différemment. Compte sur moi pour te tenir au courant de la suite...

À très bientôt,

P. C.



Pierre Carles  
À Daniel Schneidermann  
le 27 décembre 2000

Cher Daniel,

C'est avec un grand intérêt que j'ai constaté que tu venais d'accorder à Jean-Marie Messier à « Arrêt sur images » ce que tu avais refusé à Pierre Bourdieu en 1996 : une émission entière pour s'exprimer sans contradicteur. Je te félicite d'avoir fait ce choix courageux. Je suis bien d'accord avec toi : on ne donne pas suffisamment la possibilité aux PDG de multinationales de s'exprimer à la télévision et il y en a vraiment assez de l'omniprésence de certains chercheurs en sciences sociales sur le petit écran. On n'entend qu'eux, on ne voit qu'eux, et je me demande si cette hégémonie, en fin de comptes, ne nuit pas gravement à l'équilibre du pluralisme et aux exigences du débat démocratique, comme tu m'en faisais judicieusement la remarque dans l'échange de fax que nous avons eu il y a quatre ans. J'espère que tu ne te laisseras pas influencer par certaines critiques qui laissent entendre qu'il y aurait deux poids deux mesures à « Arrêt sur images », selon qu'on soit maître du monde ou prof au Collège de France. Un petit conseil : laisse gloser les jaloux et les aigris, ignore leurs insinuations malveillantes et concentre-toi sur ton plan de carrière. Après tout, il n'y a pas de mal à se servir de sa propre émission pour contacter ses prochains employeurs. Tiens bon, Daniel. D'ailleurs, il serait bien dommage que la philosophie d'« Arrêt sur images » que tu développais brillamment dans des écrits que j'ai eu la chance de recevoir reste inconnue du public. Tu ne verras donc pas d'inconvénient, j'imagine, à ce que soient publiés les fax auxquels je faisais référence plus haut.

D'avance, merci.

P. C.



**La Cinquième**

Daniel Schneidermann

À Pierre Carles

Paris, le 2 janvier 2001

Cher Pierre,

J'ai bien reçu ton fax. Nous l'avons diffusé sur notre forum (<http://asi@lacinquieme.fr/asi/forum>), sous-forum : « Jean Marie-Messier en fait-il trop ? », assorti de ma réponse. Ce forum me paraît le lieu le plus approprié pour nos débats, qui ont vocation à être publics.

Bien à toi,

D. S.

<http://www.lacinquieme.fr/asi/foru.../fil.c>

Réponse de Daniel Schneidermann :

Heureux de voir que ta vigilance ne se relâche jamais, et que cinq ans plus tard, tu t'assures que nous restons fidèles à nos principes.

Comme je l'ai déjà expliqué sur ce forum, nous en sommes arrivés à la conclusion que les meilleurs contradicteurs imaginables de Jean-Marie Messier étaient les faits, résultant de notre enquête. Notre résultat, chaque téléspectateur a pu en



juger. Démontage du caractère fabriqué de la photo de *Match*, du double discours, selon que J6M s'adresse à des Français ou à des Américains, restitution de leurs justes proportions à ses proclamations sur l'actionnariat salarié (le fameux rapport de 1 à 12 500, selon qu'il s'agit de l'État-major ou des troupes), ou encore démontage par les lycéens du « parler cool » de Messier : il me semble que ce n'est pas tout à fait rien, même si j'aurais été le premier à souhaiter que nous en trouvions davantage. Mais pouvions-nous en trouver davantage ? Le parallèle avec Bourdieu est intéressant. La mécanique d'autorité de Bourdieu repose sur une argumentation assénée, et sur le refus d'admettre la critique pour ce qui le concerne. Celle de Messier repose sur tout le contraire : l'éblouissement de la transparence. Voyez comme je n'ai rien à cacher, comme je rends spontanément des comptes, comme j'admets la satire des Guignols, le feu roulant des questions des personnels de Canal+, les contre enquêtes d'« Arrêt sur images ». Voyez comme jamais je ne me braque ni ne me cabre. C'est très nouveau, et cela nous impose de trouver les antidotes adéquats. Nous y travaillons, patiemment. Un mot enfin sur tes injures (plan de carrière, futur employeur, etc.) auxquelles je ne répondrai pas, laissant ma vie répondre pour moi. « Arrêt sur images », que je te remercie de suivre si fidèlement, est une émission de service public. Elle est diffusée sur une chaîne du service public. Jusqu'ici, tout va bien. Mais ce n'est pas pour moi un dogme. S'il devait s'avérer un jour qu'une chaîne privée soit en position de remplir cette mission de service public dans de meilleures conditions que les chaînes publiques, et ait le courage de souhaiter le faire, je ne clouerais pas une gousse d'ail sur la porte de nos locaux. Après tout, ce ne serait pas la première fois. De « Capital » (M6) à « Yougoslavie, suicide d'une nation » (Canal+), il peut arriver que le privé coupe l'herbe sous le pied du service public. Cela dit, je te rassure : ce n'est pas d'actua-

lité. Le directeur général de La 5<sup>e</sup>, Jean-Pierre Cottet, a assuré publiquement en décembre qu'« Arrêt sur images » serait encore sur la grille de septembre 2001, nous offrant ainsi une perspective de longévité (un an ! l'éternité !) que nous n'avions jamais eue depuis la création de l'émission, et t'offrant la possibilité – enthousiasmante – de continuer à nous suivre en ce nouveau millénaire, que je te souhaite frais et joyeux. Bien entendu, tous nos échanges de fax sont présumés publics. Je souhaite simplement, si tu publies quelque part nos échanges passés, que tu y inclues la présente réponse.

Bien à toi, DS.



Des mêmes auteurs :

Pierre Carles :

*Le scénario de Pessac*, inédit, 1998

Daniel Schneidermann :

*Tout va très bien, Monsieur le Ministre*, Belfond, 1987

*Où sont les caméras ?*, Belfond, 1989

*La disparue de Sisterane*, Fayard, 1992

*Arrêts sur images*, Fayard, 1994

*Anxiety show*, Arléa, 1994

*Nos mythologies*, Plon, 1995

*L'Étrange procès*, Fayard, 1998

*Du journalisme après Bourdieu*, Fayard, 1999

*Les folies d'Internet*, Fayard, 2000

*Le cauchemar médiatique*, Denoël, 2003

En collaboration avec Laurent Greislamer :

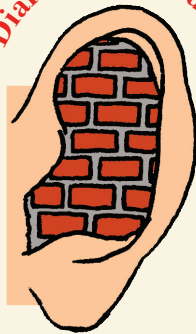
*Un certain monsieur Paul : l'affaire Touvier*, Fayard, 1989

*Les juges parlent*, Fayard, 1992

*Où vont les juges ?*, Fayard, 2002

**[www.pierrecarles.org](http://www.pierrecarles.org)**

*Dialogue de sourds*



« Je suis d'accord avec toi pour conserver  
une trace de toutes nos discussions. »

Pierre Carles

« Bien entendu, tous nos échanges de fax  
sont présumés publics. »

Daniel Schneidermann